

1-3 Rue de la Cokerie ZAC du Cornillon
B.P. 72 93213 ST DENIS LA PLAINE CEDEX
 Tél.:01 49 46 10 00 . Fax : 01 49 46 01 73
 SAS au Capital : 20 130 950 Euros
 N° Siret : 322 593 203 00084 - Code APE : 4651Z
 TVA EUR : FR 48 322593203
 RCS 322 593 203 Bobigny

Adresse de livraison

SODEXO, MME FEUILLARD
 54 BOULEVARD PONT DE VIVAUX, 13010
 MARSEILLE, France FR
 Tva intracommunautaire :FR00827498460

SI CONTACT
 110 RUE EMILIE GAUTIER
 ZAC DE L'ENFANT
 13290 AIX EN PROVENCE

N°. de commande: 3581112
N°. de client 40001225
Rep: 12

N°. de facture 1911855 **Numéro de marché:**

N°. de commande client: DV0183442338863

Article	Libellé	Quantité	Prix €	Remise	Total €
N°. de livraison:	3687037 du 05.11.2024				
T1632B	8715946625003 CART 16XL CYAN STYLO PLUME Origine Japon	30	13,24		397,20
	DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg	30	0,01		0,30
N°. de livraison:	du				
T1633B	8715946625027 CART 16XL MAGENTA STYLO PLUME Origine Japon	30	13,24		397,20
	DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg	30	0,01		0,30
N°. de livraison:	du				
T02W1B	8715946652801 CART 502XL NOIR JUMELLES Origine Japon	50	23,24		1.162,00
	DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg	50	0,01		0,50
N°. de livraison:	du				

Sous-Total 1.957,50 Eur

T.V.A. ACQUITÉE SUR LES DÉBITS

Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit leur point de départ, et même si l'envoi est fait franco de port, toute réclamation n'est admise que pendant la huitaine qui suit la réception des marchandises. L'acheteur ou réceptionnaire est prié de vérifier à la réception afin de conserver son recours contre le transporteur, seul responsable. Elles sont payables à Saint Denis. L'expédition franco sur les traites ou l'acceptation de règlement n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny est seul compétent.

Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix (loi du 12 Mai 1980). Pour Copie France, remboursement redevance cf. <http://www.copieprivee.culture.gouv.fr>

Aucun escompte supplémentaire ne sera accordé pour paiement anticipé. Pénalité pour paiement tardif: 3 fois le taux légal au prorata temporis conformément à la loi 92 1442 du 31.12.92.

Conformément à l'article D 441-5 du Code de commerce : « Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros. »



Facture

07.11.2024

Page: 2 du 3

**1-3 Rue de la Cokerie ZAC du Cornillon
B.P. 72 93213 ST DENIS LA PLAINE CEDEX**
Tél.:01 49 46 10 00 . Fax : 01 49 46 01 73
SAS au Capital : 20 130 950 Euros
N° Siret : 322 593 203 00084 - Code APE : 4651Z
TVA EUR : FR 48 322593203
RCS 322 593 203 Bobigny

Adresse de livraison

SODEXO, MME FEUILLARD
54 BOULEVARD PONT DE VIVAUX, 13010
MARSEILLE, France FR
Tva intracommunautaire :FR00827498460

SI CONTACT
110 RUE EMILIE GAUTIER
ZAC DE L'ENFANT
13290 AIX EN PROVENCE

N°. de facture	1911855	Numéro de marché:				
N°. de commande client:		DV0183442338863				
Article	Libellé	Quantité	Prix	€	Remise	Total
					Sous-Total:	1.957,50
T02W2B	8715946652825 CART 502XL CYAN JUMELLES Origine Japon	20	12,67			253,40
N°. de livraison:	DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg du	20	0,01			0,20
T02W3B	8715946652849 CART 502XL MAGENTA JUMELLES Origine Japon	20	12,67			253,40
N°. de livraison:	DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg du	20	0,01			0,20
T02W4B	8715946652863 CART 502XL JAUNE JUMELLES Origine Japon	20	12,67			253,40
N°. de livraison:	DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg du	20	0,01			0,20
T09R1B	8715946707624 CART 503XL CHILLIES BLACK SX	15	26,53			397,95

Sous-Total 3.116,25 Eur

T.V.A. ACQUITÉE SUR LES DÉBITS

Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit leur point de départ, et même si l'envoi est fait franco de port, toute réclamation n'est admise que pendant la huitaine qui suit la réception des marchandises. L'acheteur ou réceptionnaire est prié de vérifier à la réception afin de conserver son recours contre le transporteur, seul responsable. Elles sont payables à Saint Denis. L'expédition franco sur les traités ou l'acceptation de règlement n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny est seul compétent.

france sur les trames ou l'acceptation de règlement et/ou innovation de la juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny Les marchandises restent notre propriété jusqu'à paiement intégral du prix (loi du 12 Mai 1980). Pour Copie France, remboursement redévance cf. <http://www.copierprivée.culture.gouv.fr>

Les marchandises restent à notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix (du 1er à 12 Mai 1986). Pour Copie France, remboursement de l'avance. Cf. <http://www.copierevisee.culture.gouv.fr>.

1-3 Rue de la Cokerie ZAC du Cornillon
B.P. 72 93213 ST DENIS LA PLAINE CEDEX
 Tél.:01 49 46 10 00 . Fax : 01 49 46 01 73
 SAS au Capital : 20 130 950 Euros
 N° Siret : 322 593 203 00084 - Code APE : 4651Z
 TVA EUR : FR 48 322593203
 RCS 322 593 203 Bobigny

Adresse de livraison

SODEXO, MME FEUILLARD
 54 BOULEVARD PONT DE VIVAUX, 13010
 MARSEILLE, France FR
 Tva intracommunautaire :FR00827498460

SI CONTACT
 110 RUE EMILIE GAUTIER
 ZAC DE L'ENFANT
 13290 AIX EN PROVENCE

N°. de commande:
N°. de client 40001225
Rep: 12

N°. de facture 1911855 **Numéro de marché:**

N°. de commande client: DV0183442338863

N°. de livraison:	DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg du	15	0,01	0,15
T09R2B	8715946707655 CART 503XL CHILLIES CYAN SX	15	18,42	276,30
N°. de livraison:	DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg du	15	0,01	0,15
T09R4B	8715946707716 CART 503XL CHILLIES YELLOW SX	20	18,42	368,40
N°. de livraison:	DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg du	20	0,01	0,20
T09R3B	8715946707686 CART 503XL CHILLIES MAGENTA SX	20	18,42	368,40
N°. de livraison:	DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg du	20	0,01	0,20

Cotation Epson n° 1990267847

Eco Mobilier	Copie France	DEEE	Montant HT	TAUX	Montant TVA	NET À PAYER
		2,40	4130,05	20,00	826,01	4.956,06

REGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE A 30 JOURS LCL FR63 3000 2007 6400 0000 0010 Y88	MERCI DE Joindre de Papillon à Votre Règlement	Client : 40001225 Facture : 1911855 Montant : 4.956,06 Echéance : 07.12.24
-------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

T.V.A. ACQUITÉE SUR LES DÉBITS
 Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit leur point de départ, et même si l'envoi est fait franco de port, toute réclamation n'est admise que pendant la huitaine qui suit la réception des marchandises. L'acheteur ou réceptionnaire est prié de vérifier à la réception afin de conserver son recours contre le transporteur, seul responsable. Elles sont payables à Saint Denis. L'expédition franco sur les traites ou l'acceptation de règlement n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny est seul compétent.
 Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix (loi du 12 Mai 1980). Pour Copie France, remboursement redevance cf. <http://www.copieprivee.culture.gouv.fr>

V1.1_10
 Aucun escompte supplémentaire ne sera accordé pour paiement anticipé. Pénalité pour paiement tardif: 3 fois le taux légal au prorata temporis conformément à la loi 92 1442 du 31.12.92.
 Conformément à l'article D 441-5 du Code de commerce : « Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros. »